



## BULLETIN VETERINAIRE

*Bimestriel de la Société  
Vétérinaire Pratique de France*

Tome 86

Janvier/Février 2002 - N° 1

Directeur de la publication J. DOUCET

Les séances de la Société Vétérinaire Pratique de France ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois (sauf en juillet, août et septembre), à la Maison des Vétérinaires, 10, place Léon Blum, 75011 Paris. Certaines réunions pourront être tenues hors Paris, dans des localités et à des dates indiquées par le bulletin.

### Adresse du siège social

**Société Vétérinaire Pratique de France**  
10, place Léon Blum, 75011 Paris

### Bureau pour l'année 2002

#### Président

J. BLANCOU (Paris, Seine)

#### Vice-Président

R. BAILLY (Joinville-le-Pont, Val-de-Marne)

#### Secrétaire général

J. DOUCET (Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Yvelines)

#### Secrétaire général adjoint

X. RIBOT (Paris, Seine)

#### Trésorier

J.P. MARTY (Paris, Seine)

#### Secrétaire des séances

V. ROUS (Paris, Seine)

#### Bibliothécaire-Archiviste

J. FERNEY (Levallois-Perret, Hauts-de-Seine)

#### Président sortant

B. PELLETIER (Le Vésinet, Yvelines)

#### Conseiller, membre du comité de lecture

C. MILHAUD (Clamart, Hauts-de-Seine)

#### Comité de lecture

J.P. BORNET, H. BRUGERE,

P. DELATOUR, F. DESBROSSE,

Ph. DORCHIES, J. FERNEY, M. GUIDONI,

C. MILHAUD, F. SCHELCHER, P. TASSIN

### Cotisation annuelle

(abonnement inclus)

France métropolitaine  
et départements outre-mer

38,11 € (250 F)

Etranger

41,92 € (275 F)

Elèves des écoles vétérinaires /  
ASV / Techniciens des DSV

19,06 € (125 F)

Grande Imprimerie de Troyes

130, rue Général de Gaulle, 10000 Troyes  
Tél. 03 25 82 62 30

Dépôt légal 9512 - Avril 2002

CPPAP 57860

ISSN 0395-7500

# Sommaire

## Partie administrative

- 4 Procès-verbaux de l'assemblée générale du 12 décembre 2001 et de la séance du 9 janvier 2002
- 4 Bilan de l'année 2001
- 6 Commentaires sur le bilan de l'année 2001
- 6 Elections du bureau et des commissions pour l'année 2002
- 7 Allocution de B. Pelletier, président sortant
- 9 Allocution de J. Blancou, nouveau président
- 12 Présentation des nouveaux statuts et du règlement intérieur actualisés
- 12 XVème Journée Vétérinaire Ile-de-France, SVRP-SNVEL
- 12 Charta sanitaire cheval top santé des chevaux en France
- 16 9èmes Rencontres de Recherche des Ruminants

## Communications

- 17 Actualités sur la tremblante des petits ruminants  
J. Brugère-Picoux, C.M. Chang, H. Brugère, H. Hachimi, K. Adjou
- 28 Les encéphalopathies spongiformes transmissibles, les maladies à prion : une autre approche  
M. Legoy
- 36 La surveillance et le contrôle des maladies infectieuses de la faune sauvage en France et en Europe  
M. Artois, F. Biteau-Coroller, S. Rossi, J. Hars
- 52 Le bien-être animal au Royaume Uni  
présentation et analyse par C. Milhaud

## Bibliographie

- 57 Cytologie au quotidien chez les carnivores domestiques  
Supplément technique n° 78 à La Dépêche Vétérinaire  
du 22 décembre 2001 au 4 janvier 2002
- 58 Revue de l'Ordre des Vétérinaires  
Numéro 8 - 4e trimestre 2001 - Conseil Supérieur de l'Ordre - Paris
- 59 Syndicat des Vétérinaires de la Région Paris-Ile-de-France  
SVRP-SNVEL, POLY 2002
- 59 Rétroviroses, nouvelles données, nouvelles technologies vaccinales  
Cahier du Vétomécom, Merial
- 60 La Bergerie Nationale  
Parc du Château, 78120 Rambouillet
- 61 Et si les vaches n'étaient pas folles ! Ou l'énigme de la 13ème vache  
par M. Legoy, docteur-vétérinaire, spécialiste en nutrition animale  
Editions Humusaire - 2ème semestre 2001

# Actualités sur la tremblante des petits ruminants



par Jeanne Brugère-Picoux

École nationale vétérinaire d'Alfort  
94704 Maisons Alfort Cedex

Karim Adjou

École nationale vétérinaire d'Alfort  
94704 Maisons Alfort Cedex

Chung Ming Chang

École nationale vétérinaire d'Alfort  
94704 Maisons Alfort Cedex

Hamid El Hachimi

Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris

et Henri Brugère

École nationale vétérinaire d'Alfort  
94704 Maisons Alfort Cedex

## RÉSUMÉ

*La tremblante des petits ruminants est connue depuis longtemps sans qu'il ait été possible de démontrer la possibilité d'une transmission de cette affection à l'homme. L'hypothèse d'une transmission de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine au mouton ou à la chèvre ne peut être exclue. C'est pourquoi il importe de mettre en place une surveillance active de la tremblante pour connaître son incidence en Europe. Ces tests de dépistage des prions doivent permettre dans le futur de distinguer l'agent bovin des souches de tremblante ovines ou caprines.*

### Mots-clés

Tremblante - Petits ruminants - Encéphalopathie spongiforme bovine - Surveillance épidémiologique active - Risque pour l'homme

# Les encéphalopathies spongiformes transmissibles, maladies à prion : une autre hypothèse



par Maurice Legoy

Docteur-vétérinaire,  
spécialiste en nutrition animale  
27380 Amfreville sous les Monts

## RÉSUMÉ

*L'équation : Vache folle = prion PrPsc + prion PrPc = Farines, n'est peut-être pas aussi simple, ni aussi exacte qu'elle paraît, au point d'en être devenue l'orthodoxie de la pensée médicale. Elle ne rend pas compte de nombreux faits reconnus, comme l'apparition des nombreux cas « naïfs » et « super-naïfs » sur des animaux nés après les mesures renforcées décidées en 1996. Les résultats des recherches publiés récemment montrent que l'ESB est une maladie multifactorielle, dans laquelle les composantes environnementales jouent un rôle primordial. De là, l'élaboration d'une autre hypothèse, dont les conséquences seraient considérables en matière de prévention si elle était confirmée.*

## Mots-clés

ESB - Variant de la Maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) - Prion - Vache folle - Radicaux libres - Repliement des protéines - Plaques amyloïdes - Oligo-éléments - Manganèse - Stress oxydatif - Organo-phosphorés - Carences et déséquilibres alimentaires

# La surveillance et le contrôle des maladies infectieuses de la faune sauvage en France et en Europe



par M. Artois

École nationale vétérinaire de Lyon, Département de santé publique vétérinaire  
Unité bio-mathématique et épidémiologie – 1, avenue Bourgelat, BP 83, 69280 Marcy l'Etoile

F. Biteau-Coroller

9, rue Agnès Sorel, 18500 Mehun sur Yèvre

S. Rossi

École nationale vétérinaire de Lyon, Département de santé publique vétérinaire  
Unité bio-mathématique et épidémiologie – 1, avenue Bourgelat, BP 83, 69280 Marcy l'Etoile

et J. Hars

Office national de la chasse et de la faune sauvage, Unité suivi sanitaire de la faune, maladies transmissibles  
8, impasse Champ Fila, 38320 Eybens

## RÉSUMÉ

*La profession vétérinaire doit faire face au nouveau visage des maladies infectieuses animales qui sont propagées par la faune sauvage. Les exemples de la rage du renard ou de la peste porcine du sanglier illustrent la progression des méthodes de surveillance et de contrôle qui ont été mises en chantier et éprouvées au fil du temps. Il a été possible, non sans difficultés, de contrôler certaines maladies infectieuses majeures dans un cheptel domestique relativement facile à dénombrer et à localiser. La faune sauvage en liberté, soumise au seul bon vouloir des lois naturelles ne se plie pas aussi facilement aux règles du « stamping out » et de l'assainissement à marche forcée... Pourtant le progrès technologique permet d'entrevoir des mesures qui peuvent porter leur fruit. Pour autant la sagesse impose de ne pas initier de mesures de contrôle de la faune sauvage sans avoir recueilli les données scientifiques nécessaires, notamment en matière d'écologie des réservoirs naturels. Les vétérinaires ont leur place à tenir dans ce défi du XXI<sup>ème</sup> siècle, s'ils s'en donnent les moyens.*

## Mots-clés

Maladies infectieuses - Faune sauvage - Contrôle - Surveillance

# Le bien-être animal au Royaume-Uni



présentation par C. Milhaud

Vétérinaire général inspecteur  
18, avenue Jean Jaurès, 92140 Clamart

Enquête chez une «nation of animal lovers»  
de V. Redon et M. Grenier  
sous la responsabilité de J.J. Benezit,  
Ambassade de France à Londres



Le document «Le bien-être animal au Royaume-Uni». Enquête chez une «nation of animal lovers» rédigé en septembre 2000 a été édité par l'Ambassade de France à Londres courant 2001. Aussi, à part quelques points de législation, il est encore possible de considérer ce document comme d'actualité, en particulier dans ses aspects structurels.

Les deux auteurs Valérie Redon et Mathieu Grenier, étudiants à l'ENESAD, ont travaillé sous la responsabilité de l'Attaché Agricole, J.J. Benezit.

En quatre chapitres, bien documentés et agréablement écrits, ils nous introduisent à la conception britannique du bien-être animal, à sa relative originalité, à ses préoccupations actuelles, et enfin à son expression réglementaire.

## Nature du débat

Le premier chapitre relativement hétérogène est consacré aux «questions éthiques et culturelles autour du bien-être animal».

Les fondements d'une éthique régissant les relations entre l'homme et les animaux sont abordés de manière succincte. Les auteurs rencontrent quelques difficultés à exposer des approches théoriques telles que «la vision utilitariste», «la no-

tion de droit des animaux» ou encore le concept «d'anthropocentrisme éclairé»... Il ne peut leur en être fait grief. En effet, ces points de vue philosophiques sont le plus souvent exprimés par leurs tenants avec subjectivité et passion. En reconnaissant une part de vérité à chacun d'eux, ils font ici preuve d'une respectable prudence.

La suite du chapitre nous rappelle que le bien-être des animaux de rente présente un coût économique : augmentation des frais de production, et réduction de la compétitivité. Plus spécifiques au Royaume Uni, la prohibition de la chasse à courre, l'interdiction de l'élevage des espèces à fourrure ou le boycott de la consommation des canards de barbarie ne sont pas sans conséquences micro-économiques, locales ou régionales.

Afin d'avancer dans la réflexion, les auteurs nous proposent la définition britannique du bien-être animal. Issue des travaux du Farm Animal Welfare cette définition se révèle très pragmatique et peut être généralisée au-delà des animaux de rente.

Elle tient en cinq points :

- *freedom from hunger and thirst* : ni soif, ni faim, ni malnutrition, en s'assurant de l'accès à l'eau potable et en fournissant à l'animal un régime alimentaire qui le maintienne en bonne santé et vigoureux ;